438124 - Conseils sur le traitement d’un enfant gay

question

Je vis en France. Mon fils est devenu gay, malheureusement. J’ai deux questions et j’espère que votre éminence leur trouve une réponse. Et je vous remercie d’avance. Suis-je responsable devant Allah des actes de mon enfant? J’ai rompu tous mes liens avec lui. Est-ce permis ou est-ce considéré comme une rupture des liens de parenté?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons lu votre message et bien compris votre souffrance, et nous partageons profondément votre tristesse. Nous demandons à Allah l’Incommensurable de guérir votre fils, de le redresser de sorte qu’il se réintègre dans les pieux serviteurs d’Allah et que vienne le jour où son retour auprès de vous et son redressement vous donneront satisfaction.

Votre question comporte deux volets : le premier porte sur votre responsabilité devant Allah par rapport à la perversité de votre enfant.

Vous n’êtes pas sans savoir qu’Allah a confié aux parents l’éducation de leurs enfants. C’est dans ce sens qu’Allah le Très-haut dit : « Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne.» (Coran,66 :6) Et le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : «Vous êtes tous des bergers et tout berger est responsable de son troupeau. L’homme est un berger dans sa famille et il en est responsable. La femme est une bergère dans son foyer conjugal et elle en est responsable. Le domestique est responsable de la gestion des biens de son patron. » (Rapporté par al-Boukhari,853)

Nous ne sommes pas en mesure d'apprécier à quel degré vous avez assumé votre responsabilité dans un pays où des forces disposant d'une profonde influence sur les générations scolarisées et sur les médias et autres entrent en concurrence avec vous. Cette réalité aggrave la responsabilité de celui qui a choisi d'aller vivre avec ses enfants dans un pays de mécréents où la famille musulmane paye un lourd tribut moral pour ce choix.

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'a fermement interdit au musulman de se fixer en pays mécréant qu'en raison des conséquences désastreuses qui peuvent en découler et dont seul Allah peut sauver les concernés.

En cas de négligence et d'inaction, le repentir et la demande de pardon restent les seuls recours. Quoi qu'il en soit, il faut chercher une solution au problème qui se pose et faire en sorte qu'il ne se répète pas avec les jeunes frères de l'intéressé. Voir à toutes fins utiles la réponse à la question n° 52893.

Le second volet de votre question porte sur la rupture avec l'enfant

Votre question n'indique pas l'âge de l'enfant ni à partir de quand les signes de perversités ont commencé à se manifester chez lui. Quoi qu'il en soit, il faut avant d'opter pour la rupture , suivre des étapes et employer des méthodes efficaces pour le récupérer et le redresser en particulier s'il a moins de vingt ans. La rupture est susceptible de le radicaliser puisque vous êtes dans une société qui encourage cette tendance. Vois nos conseils :

Premièrement, ne pas rompre avec lui et le garder au foyer afin de maximiser vos chances d'utiliser des moyens directs et indirects pour le redresser. Vous pouvez l'accompagner quand vous vous rendez à des centres islamiques ou d'autres endroits susceptibles de l'aider à se repentir et à chercher à échapper à sa mauvaise conduite.

Tant qu'il y a la vie , il y a de l'espoir. Loth a maintenu ses contacts avec son peule jusqu'au dernier moment, bien qu'ils se fussent enfoncés individuellement et collectivement dans la sodomie.

Le traitement le plus efficace à appliquer à celui qui souffre de cette épreuve consiste à lui rappeler Allah, à lui faire craindre Son châtiment et à faire resurgir le souvenir du sort du peuple de Loth en terme de vengeance. Quand il craint Allah et espère en Lui, il pourra se mettre à résister à sa situation , à se laisser traiter et à se priver des plaisirs morbides qui le rongent.

Deuxièmement, restez tout près de lui pour l'accompagner aussi souvent que vous le pouvez. Partagez avec lui des programmes religieux suivis par les autres membres de la famille comme les séances de lecture du Coran et d'apprentissage de la biographie prophétique. Il serait très bien de l'accompagner dans un voyage pour le petit pèlerinage, symbole du passage d'un état à un autre.

Troisièmement, veiller à déménager de la région où vous vivez pour vous installer dans une autre qui offre une chance plus grande de lui administrer un traitement plus rapide et plus efficace, même si cela devait vous créer quelques difficultés. On peut encore envisager le retour au pays musulman d'origine.

Quatrièmement, souvenez -vous que la porte de l'espoir reste ouverte. Demeurez tout près. Exercez sur l'intéressé une influence indirecte en l'orientant vers les sites héroïques et viriles comme les films documentaires et les séquences touchantes parce que chargés de valeurs de puissance et d'héroïsme. Les messages qui s'en dégagent passent au subconscient et traitent partiellement le problème avec la permission d'Allah et ramènent l'intéressé à la normalité.

Cinquièmement, occupez le avec des activités utiles pour lui aussi bien sur les plans physique que matériel comme les sports corporels exténuants ou d'autres activités utiles qui ne lui laissent pas un temps d'oisiveté.

Mais avant tout, veillez à toujours demander à Allah de lui rendre son bien-être, de le ramener à la vérité et à la droiture et de lui inspirer le repentir sincère et la bonne orientation.

Allah le sait mieux.